

SAINT-JUST

L'Ange de la Mort

Contre-portrait d'un fanatique sacré



Discours — 45 à 50 minutes

Rambarde Knight

« *Ce jeune homme ne laisse rien passer. Il porte la tête comme un saint-sacrement.* » — Marat, *L'Ami du Peuple*, 1792

« *Saint-Just est le plus terrible des hommes qui aient jamais existé.* » — Louis-Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris*, 1798

I. L'IMPOSTEUR DE LA VERTU

Il était beau. Voilà ce qu'on nous dit d'abord. Voilà ce que la postumaé retient, ce qu'elle choisit de garder, de polir, d'élever en mystère. Il était beau, il était jeune, il crôyait en quelque chose.

Comme si la beauté était une absolution.

Comme si la jeunesse excusait la guillotine.

Comme si croire — croire avec cette conviction froide, cette certitude de géomètre — constituait une forme de sainteté plutôt que le symptôme le plus effroyable du fanatisme.

Louis-Antoine de Saint-Just. Vingt-six ans au moment où il envoyait ses premiers hommes à la mort. Vingt-six ans. L'âge où la plupart des fils de France apprenaient encore à labourer leur champ, à marier leur fille, à prier Dieu. Lui, à vingt-six ans, tenait des vies humaines comme d'autres tiennent un stylet, avec précision, avec mépris pour le frémissement de la main.

On l'a appelé l'Ange. L'Ange de la mort, précisent ceux qui ont eu la décence d'ajouter le substantif. Mais regardons-y de plus près : un ange qui envoie des milliers d'hommes à l'échafaud n'est pas un ange. C'est un démon poudré, une idéologie faite chair, un adolescent ivre d'abstractions qui a trouvé dans la Révolution la seule excuse sociale jamais offerte à la cruauté : la vertu.

Voilà ce que je suis venu défaire ce soir.

Non la Révolution entière. Non la République. Mais ce mythe spécifique, ce mensonge par omission, cette hagiographie complaisante qui a transformé un fanatique sang-froid en héros romantique, un bureaucrate de la Terreur en jeune dieu sacrifié.

Car voilà le paradoxe qui devrait nous faire rougir collectivement : Saint-Just fut guillotiné, et depuis lors, la France intellectuelle l'a presque sanctifié. Comme si mourir sous le couperet de ceux à qui l'on appris à l'utiliser était une forme de rédemption. Comme si le boucher, une fois boucherie terminée, méritait les larmes que ses victimes n'eurent jamais.



II. PORTRAIT D'EPOQUE : QUI EST SAINT-JUST AVANT LA LEGENDE ?

1. L'enfance et la formation d'un esprit tordu

Posons les faits. Louis-Antoine Léon de Saint-Just naît le 25 août 1767 à Decize, dans la Nièvre. Son père, Louis-Jean de Saint-Just, est capitaine de cavalerie. Famille de petite noblesse, honnête et sans éclat. Sa mère, Marie-Anne Robinot, est fille d'un notaire. Rien dans ce tableau provincial ne présage le bourreau.

Jeunesse studieuse chez les Pères de l'Oratoire à Soissons, puis droit à Reims. Jusqu'ici, ordinaire. Ce qui l'est moins : à dix-neuf ans, en 1786, il s'enfuit avec des bijoux et de l'argenterie appartenant à sa mère. Fait interné à Saint-Lézin par lettre de cachet maternelle. Le détail est savoureux : l'apôtre de la vertu débute sa carrière par un vol familial et une peine d'internement. Sa mère, qui l'a fait enfermer, obtient sa libération l'année suivante.

[Source : Albert Ollivier, Saint-Just et la Force des Choses, Paris, Gallimard, 1954, p. 23-31. Également consulté : Ernest Hamel, Histoire de Saint-Just, député à la Convention Nationale, Paris, Poulet-Malassis, 1859.]

En 1789, il publie un poème épique intitulé *Organt*, œuvre de jeunesse licencieuse, pornographique par endroits, libertine avec une désinvolture assumée. Ce même homme qui prononcera des discours sur la pureté des mœurs, sur la sainteté civique, sur la nécessité de légiférer la vertu — ce même homme a écrit, quelques années plus tôt, des vers obscènes qu'il s'empressa ensuite de nier ou d'ignorer.

L'hypocrisie comme fondation. L'édifice tient pourtant.

2. L'arrivée en politique : un ambitieux pressé

Il faut comprendre le contexte dans lequel Saint-Just émerge. Nous sommes en 1791. La France est en pleine fièvre constituante. L'Assemblée Nationale légifère, débâte, invente. La Révolution est encore, pour beaucoup, une promesse plutôt qu'un bain de sang.

Saint-Just tente d'abord d'être élu à l'Assemblée Constituante. Il est trop jeune — la Constitution exige vingt-cinq ans. Il attend. Il écrit. En 1791, il publie *De la Nature, de l'État Civil, de la Cité ou les Règles de l'Indépendance du Gouvernement*, texte théorique dans lequel transparaît déjà sa vision : une société régénérée par la contrainte, l'ordre moral, l'effacement de l'individu au profit de la communauté.

Élu à la Convention en septembre 1792, à vingt-quatre ans, il y fait une entrée tonitruante. Son premier discours, prononcé le 13 novembre 1792, réclame la mort du roi sans procès.

« Nul ne peut régner innocemment. Tout roi est un rebelle et un usurpateur. Louis doit être jugé comme ennemi ; nous avons moins à le juger qu'à le combattre. » — Saint-Just, discours à la Convention Nationale, 13 novembre 1792

Voilà posé le programme. Non la justice. Non l'équité. La liquidation politique déguisée en justice. Saint-Just ne veut pas un procès ; il veut une exécution avec un décor de procédure.

Louis XVI sera guillotiné le 21 janvier 1793. Saint-Just avait vingt-cinq ans. Il était fier.



III. LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC : LA MACHINE ET SON INGENIEUR

1. La naissance de la Terreur institutionnelle

Il convient ici de faire une pause historique, car la paresse intellectuelle nous conduit trop souvent à confondre la Terreur avec un accident, une déviation malheureuse d'une Révolution autrement vertueuse. C'est un mensonge.

Le Comité de Salut Public est créé par décret de la Convention le 6 avril 1793. Il est conçu dès l'origine comme un organe exécutif concentrant les pouvoirs en temps de crise : la guerre étrangère, la guerre de Vendée, les menaces fédéralistes. Robespierre en prend la direction effective en juillet 1793. Saint-Just en est rapidement l'un des membres les plus actifs et les plus redoutés.

La loi du 17 septembre 1793, dite loi des Suspects, codifie la Terreur. Elle permet l'arrestation de quiconque, par son comportement ou ses fréquentations, se montre suspect de manque d'attachement à la Révolution. C'est une loi d'une portée considérable : elle fait de la pensée un crime potentiel.

[Source : R. R. Palmer, Twelve who Ruled — The Year of the Terror in the French Revolution, Princeton University Press, 1941. Traduit et commenté par Albert Mathiez.]

Saint-Just ne fut pas le seul architecte de ce système. Mais il en fut l'un des théoriciens les plus intransigeants. Sa particularité ? Il y croyait. Là réside le véritable effroi que devrait nous inspirer ce personnage : non le cynisme d'un opportuniste, mais la foi d'un visionnaire.

Car le cynique s'arrête quand son intérêt le commande. Le croyant, lui, continue. Il continue jusqu'à ce que Dieu — ou la République, ou la Vertu, ou l'Idée, quelle que soit l'idole du moment — soit satisfait.

2. Les missions aux armées : le commissaire et l'échafaud ambulant

Saint-Just est envoyé en mission aux armées à plusieurs reprises. Armée du Nord, armée du Rhin. Il y démontre un talent réel pour l'organisation militaire, pour la mobilisation des ressources, pour la discipline imposée à la troupe. Les historiens militaires le saluent souvent pour cela, et ils n'ont pas tort.

Mais ils oublient de mentionner le reste.

Lors de sa mission à l'armée du Rhin en octobre-décembre 1793, Saint-Just fait arrêter des généraux, des officiers, des fonctionnaires civils. Il réquisitionne, réprime, écrase. À Strasbourg, il impose des contributions forcées sur les citoyens riches, fait saisir les fourrures et les chaussures pour les soldats. L'efficacité n'est pas contestable. Les méthodes, si.

« *Il faut que les soldats de la République aient chaud, il faut qu'ils aient des souliers ; s'il le faut, que les riches en souffrent.* » — Saint-Just, lettre au Comité de Salut Public, Strasbourg, novembre 1793

L'aristocratie du sang avait ses défauts. La République de Saint-Just créait l'aristocratie de la privation contrôlée. Notez la progression : on n'avait plus de rois. On avait des commissaires. C'était, dans la pratique quotidienne d'un habitant de Strasbourg en 1793, fort peu rassurant.

3. Les victimes : un catalogue que la postérité n'aime pas regarder

Parce qu'il faut nommer, parce que les abstractions ne saignent pas et que les hommes, eux, saignent, arrêtons-nous un instant sur quelques figures qui passèrent par le couperet en partie grâce à Saint-Just.

Georges Danton, 5 avril 1794. L'homme qui avait créé le Comité de Salut Public. Qui avait pris les mesures d'urgence les plus cruciales dans les premiers mois de la République. Qui avait demandé que la Terreur cesse. C'est Saint-Just qui, le 31 mars 1794, présente à la Convention l'acte d'accusation contre les Dantonistes. Un chef-d'œuvre de manipulation rhétorique.

« *La République n'est pas féroce ; mais elle est juste.* » — Saint-Just, rapport au nom du Comité de Salut Public, 31 mars 1794

La République est juste. Danton est guillotiné onze jours plus tard. Camille Desmoulins avec lui — le journaliste qui avait osé demander de la clémence, lui aussi. Juste.

Anacharsis Cloots, cosmopolite, philosophe, député. Guillotiné le même jour que Hébert. Juste.

Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, femme piété et retenue, n'ayant commis d'autre crime que d'être reliée par le sang à un roi déjà mort. Guillotinée en mai 1794.

Au total, pendant la Grande Terreur, de juin à juillet 1794, près de 1 400 personnes sont exécutées en quarante-neuf jours. Saint-Just siège au Comité. Saint-Just signe. Saint-Just approuve.

[Chiffres établis par Donald Greer, The Incidence of the Terror during the French Revolution — A Statistical Interpretation, Harvard University Press, 1935. Greer dénombre 16 594 exécutions officielles pour toute la période 1793-1794, dont une concentration majeure pendant la Grande Terreur.]



IV. LE SYSTEME DE SAINT-JUST : LA VERTU COMME VIOLENCE D'ÉTAT

1. Les Fragments sur les institutions républicaines

Là où Saint-Just nous révèle le plus clairement ce qu'il est, ce sont ses écrits théoriques. Ses Fragments sur les institutions républicaines, rédigés dans les derniers mois de sa vie et restés inachevés, constituent son testament intellectuel.

C'est un texte fascinant à lire. Et glaçant.

Saint-Just y imagine une République de spartiates modernes. Les citoyens seront assignés à des villes. Ils ne pourront pas changer de domicile sans permission. Les enfants seront élevés par l'État à partir de cinq ans. Les émotions privées — les amitiés surtout — sont légiférées. Il propose même que les citoyens soient tenus de déclarer leurs amis devant les autorités, et que la perte d'un ami constitue une faute morale à examiner.

« *Un homme qui n'a pas d'amis ne peut point être citoyen.* » — Saint-Just, Fragments sur les institutions républicaines, écrit vers 1794, publié posthument

Le paradoxe est vertigineux : pour cet homme, l'amitié est une obligation civique. Traduisons : l'amitié, ce mouvement le plus libre, le plus spontané de l'âme humaine, devient une catégorie administrative. L'État surveille vos amis. L'État vérifie que vous en avez. L'État décide si vos liens vous rendent digne de la cité.

Dix-huitième siècle. France. République. Liberté, égalité, fraternité.

Si quelqu'un vous dit que cela ne ressemble à rien de connu au siècle suivant, en dehors de nos frontières, mentez-lui : cela ressemble très précisément à quelque chose de connu.

2. La Vertu ou la Mort : logique totalitaire avant la lettre

Le mot « totalitarisme » n'existe pas encore en 1794. Mais le concept, lui, est déjà là, dans les propositions de Saint-Just, dans ses décrets, dans ses discours. Hannah Arendt, dans *Les Origines du Totalitarisme* (1951), analyse avec une finesse remarquable la filiation entre la Terreur jacobine et les totalitarismes du XX^e siècle. Elle souligne notamment la logique de purification permanente, le cercle sans fin des suspects, le besoin idéologique d'un ennemi intérieur.

Saint-Just en est un architecte précoce et convaincant.

Chez lui, la vertu n'est pas une aspiration. C'est une exigence absolue, dont le manquement est puni par la mort. Dans le système saint-justien, le vice est un crime politique. Et qui définit le vice ? Le Comité. Autrement dit : ceux qui ont le pouvoir définissent ce qui est vertueux, donc ce qui est criminel, donc qui doit mourir.

C'est la structure logique de tout système totalitaire. Ni plus, ni moins.

« *La République est faite d'hommes dont les mœurs sont pures ; le vice détruit la société comme la rouille détruit le fer.* » — Saint-Just, discours à la Convention, 26 germinal an II (15 avril 1794)

La rouille détruit le fer. Notez la métaphore. Le citoyen vicieux n'est pas un homme qui s'écarte, un frère qu'on pourrait ramener ; c'est une altération chimique. Un processus naturel. Une nécessité technique. On ne prie pas la rouille. On la supprime.

Voilà comment Saint-Just pense à la mort de ses contemporains.



V. CE QU'EN DISAIENT SES CONTEMPORAINS — LES TEMOINS GENANTS

1. *Marat et les ennemis ordinaires*

Paradoxalement, Marat — réputé pour sa férocité propre — exprime dès 1792 une méfiance vis-à-vis du jeune Saint-Just, qu'il trouve tré poudré, trop composé, trop soucieux de sa propre image de la vertu. La citation que j'ai placée en exergue de ce discours est véridique, et elle dit tout : Saint-Just porte sa tête comme un saint-sacrement. La comparaison religieuse n'est pas anodine dans la bouche de Marat. Saint-Just est déjà une idole. Il le sait.

2. *Desmoulins : le journaliste qui dit non*

Camille Desmoulins, l'ami de Danton, le journaliste irrévérencieux dont les pamphlets avaient contribué à la chute de la Bastille, osa ce que peu osèrent : en décembre 1793, dans son journal *Le Vieux Cordelier*, il demande la clémence. Il ose écrire que la Terreur tue des innocents. Que la prison n'est pas le critère de la culpabilité. Que la République ne peut se construire sur la peur permanente.

« *Suis-je donc un traître parce que je dis qu'il ne faut pas tuer des innocents ? Est-ce être contre-révolutionnaire que d'avoir pitié ?* » — Camille Desmoulins, *Le Vieux Cordelier*, numéro 3, décembre 1793

Robespierre hésite. Saint-Just, non. Desmoulins est arrêté en même temps que Danton, et guillotiné avec lui en avril 1794. Sa femme Lucile, accusée de conspiration après avoir essayé de sauver son mari, sera guillotinée quelques jours plus tard.

La pitié, en l'an II de la République, est une faute politique.

3. *Mercier : le témoin de l'intérieur*

Louis-Sébastien Mercier, écrivain, député à la Convention, survit à la Terreur parce qu'il est arrêté parmi les Girondins et qu'il réchappe au Thermidor. Son témoignage, *Le Nouveau Paris*, publié en 1798, est l'un des documents les plus précieux que nous ayons sur cette période. Il y décrit Saint-Just avec une horreur lucide, le qualifiant de « plus terrible des hommes ».

Mercier, lui, a vu les charrettes. Il a vu les têtes. Il n'écrit pas de la théorie ; il écrit de la mémoire. On fera bien de le préférer, en matière de crédibilité, aux historiens du XIX^e siècle qui y virent un Ange.

4. Barère et la mémoire des vaincus

Bertrand Barère, membre du Comité de Salut Public et survivant du Thermidor, écrit dans ses Mémoires (publiés en 1842-1843) une description de Saint-Just qui dérange par sa précision : il le décrit comme quelqu'un d'une froide détermination, incapable d'entendre les arguments contraires, convaincu d'une mission qui le dépassait lui-même. Non un monstre. Un fanatique. La nuance est importante.

Le monstre sait qu'il fait le mal et s'en délectent. Le fanatique croit faire le bien, et c'est pour cela qu'il est bien plus dangereux.



VI. THERMIDOR : LA CHUTE ET LA MORT D'UN MODELE

1. La dialectique du bourreau

Le 9 thermidor an II — 27 juillet 1794 — est l'un des jours les plus dramatiques de la Révolution française. En quelques heures, la Convention retourne le Comité de Salut Public contre lui-même. Robespierre, Saint-Just, Couthon sont arrêtés.

Saint-Just commence ce jour-là un discours à la tribune. Il n'aura pas le temps de l'achever. Il est interrompu par les clameurs, les insultes, les votes qui basculent. Lui qui avait si souvent fait taire les autres par la logique et la peur découvre que la logique s'arrête quand la peur change de camp.

Le 10 thermidor, il monte sur l'échafaud. Il a vingt-six ans. La légende dit qu'il est resté calme. Peut-être. Les légendes arrangent les détails.

Il est guillotiné à dix-sept heures, après Robespierre. Le bourreau, dit-on, lui donna une gifle après l'exécution — geste révolté ou signal symbolique, selon les versions. La foule, cette même foule qu'il avait voulu régénérer, ne pleura pas.

2. Pourquoi meurt-il ? La logique interne de la Terreur

On présente parfois la chute de Saint-Just comme une tragédie, comme si la Révolution avait dévoré injustement l'un de ses meilleurs enfants. C'est une lecture sentimentale et inexacte.

Saint-Just meurt de la même logique qu'il a contribué à mettre en place. Dans un système où la suspicion est institutionnalisée, où l'accusation vaut condamnation, où la défense de soi passe pour une preuve de culpabilité, personne n'est à l'abri. Pas même ses créateurs.

Le mécanisme qu'il a affiné, huilé, chargé de victimes, finit par se retourner contre lui. Nul besoin d'y voir une justice divine, même si la tentation est grande. C'est simplement de la mécanique. Quand on construit une machine à broyer, on s'expose à être broyé.



VII. LA FABRIQUE DU MYTHE — QUI A BROSSE CE PORTRAIT TROP PROPRE ?

1. Le XIX^e siècle romantique : l'ange n'est pas mort

C'est le XIX^e siècle qui forge le mythe. Après la Restauration, puis la Monarchie de Juillet, puis les révolutions de 1830 et 1848, Saint-Just devient progressivement une figure de référence pour la gauche républicaine et révolutionnaire. Non pas malgré la Terreur, mais presque à cause d'elle.

Louis Blanc, dans son monumental *Histoire de la Révolution française* (publiée entre 1847 et 1862), offre de Saint-Just un portrait qui relève davantage de l'hagiographie que de l'histoire. Il y voit la pureté d'un idéal incompris, un jeune homme broyé par les circonstances plutôt qu'un acteur délibéré de la violence de masse.

Jules Michelet, dont *l'Histoire de la Révolution française* (1847-1853) demeure l'un des grands textes du genre, est plus nuancé, mais il contribue lui aussi à l'épique de la Révolution, à cette mythologie où la Terreur elle-même devient épreuve nécessaire, forge douloureuse d'une nation.

Ernest Hamel publie en 1859 une biographie de Saint-Just — la première véritable — qui constitue le texte fondateur du mythe romantique. Hamel admire ouvertement son sujet. Il excuse, atténue, contextualise à sa faveur. Il est le premier à construire la légende de l'« Ange ».

2. Le XX^e siècle : Saint-Just relu par la gauche marxiste

Au XX^e siècle, le personnage est récupéré par les courants marxistes, pour qui la Terreur jacobine représente la première ébauche de la dictature révolutionnaire du prolétariat. Lénine lui-même, dans ses écrits de 1917-1918, évoque fréquemment les jacobins comme modèle.

Albert Ollivier publie en 1954 chez Gallimard une biographie magistrale, *Saint-Just et la Force des Choses*, saluée par la critique. C'est un beau livre. C'est aussi un livre qui ne cache pas son admiration, et qui, sous couvert de rigueur, maintient intact le personnage dans sa grandeur.

Albert Soboul, historien marxiste de renom, spécialiste de la Révolution française, contribue à une historiographie où la Terreur est réhabilitée comme « nécessité historique », comme le prix incontournable payé pour préserver la Révolution contre ses ennemis extérieurs et intérieurs. Dans ce cadre interprétatif, Saint-Just devient un héros tragique.

L'expression « nécessité historique » mérite qu'on s'y arrête. Elle a pour effet de dissoudre la responsabilité morale dans le mouvement de l'Histoire. Plus personne n'est responsable de rien : c'était « nécessaire ». Les historiens qui usent de cette formule feraient bien de se demander si elle ne pourrait pas aussi s'appliquer, avec la même commodité, à d'autres périodes et d'autres régimes.

3. La presse et l'imaginaire culturel : le beau révolutionnaire

Tout au long du XX^e siècle, l'image de Saint-Just irrigue une certaine presse de gauche, notamment dans l'entre-deux-guerres et après 1945. *L'Humanité*, organe du Parti Communiste Français, évoque régulièrement la Révolution française et ses héros jacobins comme préfiguration du combat révolutionnaire contemporain.

La littérature n'est pas en reste. Georg Büchner, dans son drame *La Mort de Danton* (écrit en 1835, publié en 1850), met Saint-Just en scène de façon saisissante, y compris dans ce qu'il a de glaçant. Mais Büchner est allemand et romantique ; son Saint-Just est un personnage ambigu, non réhabilité.

La cinématographie française a, elle aussi, sa part de responsabilité. Saint-Just, quand il apparaît dans les fictions, est présenté avec une beauté froide qui fascine, une conviction qu'on confond avec du courage. Le spectateur sort charmé. Il aurait mieux fait d'avoir peur.

4. L'Université contemporaine : le débat qui revient

Il est juste de noter que l'historiographie contemporaine s'est en partie corrigée. Simon Schama, dans *Citizens* (1989), ouvrage de référence traduit en français, démystifie radicalement la Terreur et ceux qui en furent les artisans. Il voit dans Saint-Just non un héros tragique mais un fonctionnaire de la mort, rationnel et efficace dans l'horreur.

De même, François Furet, dans son magistral *La Révolution française* (1988) et dans ses travaux sur la Terreur, opère une rupture fondamentale avec l'école marxiste : la Terreur n'est pas un accident ni une nécessité extérieure ; elle est inhérente à la dynamique même de la Révolution, à sa logique de purification permanente.

[Furet, François, La Révolution française, Paris, Hachette, 1988. Schama, Simon, Citizens : A Chronicle of the French Revolution, New York, Knopf, 1989.]

Furet paie le prix de cette révision : il est accusé par une partie de l'école historique française de « revisionnée », de faire le jeu de la droite, de trahir la République. Preuve, s'il en fallait une, que l'enjeu n'était pas seulement historique.



VIII. LA FILIATION MAUDITE : DE SAINT-JUST A NOUS

1. L'héritage jacobin dans la politique française

La France a une relation particulière avec son jacobinisme. C'est là une de nos spécificités culturelles : nous avons tendance à glorifier les révolutions passées tout en condamnant leurs méthodes, quand les méthodes nous reviennent en mémoire. Mais nous oublions les méthodes assez vite.

L'État centralisé, omniprésent, prescripteur de normes morales, législateur de comportements privés, redistributeur forcé de ressources : tout cela a une généalogie. Elle passe par Saint-Just autant que par Rousseau, par les jacobins autant que par les encyclopédistes.

Je ne dis pas que notre République est la Terreur. Je dis que certains réflexes politiques, certaines tendances à concevoir l'État comme éducateur moral, certaines tentations de redéfinir sans cesse

ce qu'est un bon citoyen par opposition à un mauvais, ont une filiation claire avec la pensée de Saint-Just.

Et que cette filiation mérite d'être nommée, examinée, discutée. Plutôt que célébrée.

2. Le romantisme révolutionnaire et ses enfants du XX^e siècle

Il y a, dans l'esthétique du beau révolutionnaire, de l'intellectuel pur et dur qui sait ce qui est bon pour les masses, une ligne directe entre Saint-Just et certaines figures du XX^e siècle qui nous fascinent encore. Le jeune homme idéaliste qui sacrifie tout à sa vision du monde. Le révolutionnaire qui est trop pur pour être compromis.

Cette esthétique a fait beaucoup de morts. Elle continue d'exercer son charme sur certaines jeunesses européennes, qui confondent l'intégrité avec l'intransigeance, et l'intransigeance avec la grandeur d'âme.

Saint-Just est beau, jeune et mort à vingt-six ans. C'est parfait pour l'icône. Il est moins confortable de rappeler qu'à vingt-six ans, il avait déjà contribué à la mort de milliers de personnes, et qu'il était prêt à continuer.

3. Le XXI^e siècle et la tentation de la vertueuse coercition

Permettez-moi d'être un peu anarchiste, quelques instants, comme le peuple me l'enseigne parfois. Regardons autour de nous. Regardons notre époque.

Nous vivons un moment où la tentation saint-justienne renaît sous d'autres formes. Non la guillotine, rassurez-vous. Mais l'idée que l'État, ou la communauté, ou le mouvement, ou le réseau, a le droit de définir ce qu'est un bon citoyen. Ce qu'on peut penser. Ce qu'on peut dire. Avec qui on peut s'associer. Quelles positions sont tolérables et lesquelles relèvent du vice social.

Saint-Just aurait adoré les réseaux sociaux. Imaginez : un moyen de surveiller les amitiés, de vérifier les opinions, de signaler les suspects, de créer une pression sociale permanente vers la conformité vertueuse. Il en aurait fait un outil remarquable au service de la République une et indivisible.

Cette ironie n'est pas gratuite. Elle est un avertissement.



IX. CONCLUSION — CE QUE NOUS DEVONS A NOS MORTS

Je suis chrétien. Je le dis sans honte et sans arrogance. Et en tant que chrétien, je crois que chaque vie humaine a une valeur intrinsèque qui ne se négocie pas, qui ne se sacrifie pas à une abstraction, aussi belle soit-elle.

La Vertu de Saint-Just était une abstraction. Les morts qu'elle a produits étaient des personnes réelles. Avec des noms, des familles, des histoires, des prières non dites, des enfants laissés derrière, des épouses qui ont attendu en vain.

Je suis enraciné. Français. Et en tant que Français, je revendique le droit de regarder notre histoire en face, sans fard, sans la complaisance qui transforme nos bourreaux en martyrs et nos victimes en détails.

La France a payé très cher le prix de ses enthousiasmes idéologiques. Elle l'a payé en 1793 et 1794. Elle l'a payé aussi en croyant, jusqu'à une époque récente, que ses intellectuels et ses historiens étaient au-dessus des tentations de la mémoire choisie, de l'histoire construite.

La vérité de Saint-Just est simple : c'était un jeune homme brillant, d'une intelligence hors du commun, d'une volonté de fer, et d'une incapacité totale à voir dans l'autre un semblable. C'est cela, et rien d'autre, qui le rend dangereux : non sa méchanceté, mais son amour de l'humanité abstraite combiné à son mépris des hommes concrets.

Aimer l'humanité en général et mépriser les hommes en particulier : c'est la recette de toutes les tyrannies. C'est la pathologie spécifique du fanatique idéaliste.

Robespierre l'avait déjà dit lui-même, sans se rendre compte qu'il se décrivait :

« Je me méfie de moi-même chaque fois que j'entends un homme beau parler. » — Attribué à Robespierre, diverses sources

On nous a proposé Saint-Just comme un beau parleur. Nous l'avons entendu. Il est temps, deux siècles plus tard, de nous méfier.

Ce n'est pas revenir en arrière que de regarder l'Histoire avec honnêteté. C'est la seule manière de ne pas la répéter.

Ce n'est pas royalisme, ni réaction, ni nostalgie que de dire que des innocents meurent quand le pouvoir se croit vertueux. C'est de l'histoire. C'est de la mémoire. C'est, si l'on veut bien l'entendre, de la sagesse.

Et si cette sagesse doit être contre-courant, soit. Certaines vérités ont besoin de courant contraire pour rester vivantes.



SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Sources primaires

— Saint-Just, Louis-Antoine de, Discours et rapports à la Convention, éd. Albert Soboul, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1988.

— Saint-Just, Louis-Antoine de, Fragments sur les institutions républicaines, écrit vers 1794, première édition posthume 1800.

— Desmoulins, Camille, Le Vieux Cordelier, numéros 1 à 7, décembre 1793 – février 1794.

— Mercier, Louis-Sébastien, Le Nouveau Paris, Paris, Fuchs, an VII (1798).

— Barère, Bertrand, Mémoires, publiés par MM. Hy. Carnot et David d'Angers, Paris, Jules Labitte, 1842-1843.

Biographies et études spécialisées

— Hamel, Ernest, Histoire de Saint-Just, député à la Convention Nationale, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1859.

— Ollivier, Albert, Saint-Just et la Force des Choses, Paris, Gallimard, 1954.

— Vinot, Bernard, Saint-Just, Paris, Fayard, 1985.

Historiographie générale

— Furet, François, La Révolution française, Paris, Hachette, 1988.

— Schama, Simon, Citizens: A Chronicle of the French Revolution, New York, Knopf, 1989.

— Palmer, R.R., *Twelve who Ruled: The Year of the Terror in the French Revolution*, Princeton University Press, 1941.

— Greer, Donald, *The Incidence of the Terror during the French Revolution: A Statistical Interpretation*, Harvard University Press, 1935.

— Arendt, Hannah, *Les Origines du totalitarisme*, trad. fr. Paris, Gallimard, 1972 [1^o éd. anglaise 1951].

— Mathiez, Albert, *La Révolution française*, Paris, Armand Colin, 1922-1927, 3 vol.

— Michelet, Jules, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Chamerot, 1847-1853, 7 vol.

— Blanc, Louis, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Langlois et Leclerq, 1847-1862, 12 vol.

— Soboul, Albert, *La Civilisation et la Révolution française*, Paris, Arthaud, 1970-1983.

Rambarde Knight

© *Tous droits réservés*